

## Proposition de sujet en vue d'un contrat doctoral

Nom de l'Ecole doctorale : Ecole doctorale 509

Nom du Laboratoire : Centre d'étude et de recherche sur les contentieux (CERC)

Nom du Directeur de thèse : Valérie BOUCHARD, Professeure des Universités  
Doyenne de la Faculté de Droit de l'Université de Toulon

Intitulé du sujet : **Du jugement criminel**

Intérêt du sujet :

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'actualité criminelle ne semble pas retenir l'attention dans le cadre de travaux de thèse. Les derniers travaux approfondis sur la question remontent aux années 2015 ou 2016. Or, depuis plusieurs années, la juridiction criminelle est frappée de nombreuses modifications compromettant son organisation actuelle. L'intérêt du sujet est de retenir un libellé volontairement transversal afin de pouvoir aborder ces modifications dans leur ensemble. Plutôt que de se focaliser sur la généralisation récente de l'expérimentation de la Cour criminelle départementale qui est vivement contestée en ce qu'elle compromet l'existence du jury criminel, l'intitulé du sujet invite à s'interroger sur la manière de juger la plus grave des infractions pénales aujourd'hui. Comment juger les crimes ? Telle est la question. Pour y répondre, une rétrospective historique s'avère nécessaire pour mieux comprendre les modalités de fonctionnement de la Cour d'assises depuis son instauration à la suite de la Révolution française comme rempart aux dérives de la justice d'Ancien régime. Mais tout l'enjeu est de mesurer l'impact de l'évolution législative et jurisprudentielle survenue depuis deux siècles. On ne juge plus les crimes de la même façon au XXIème. La révolution technologique n'épargne pas le procès criminel que ce soit au niveau des éléments probatoires débattus ou au niveau des règles processuelles rythmant l'organisation des débats. Ces éléments impactent inéluctablement le déroulement du procès criminel comme la décision de culpabilité et de pénalité.

Le thème proposé est en parfaite adéquation avec la politique du Laboratoire axée sur les contentieux. Ici, il est question de travailler sur le contentieux pénal et plus particulièrement sur le contentieux criminel. C'est incontestablement un sujet d'actualité voire même d'actualitéS tant les problématiques soulevées sont nombreuses.